



Chemin de l'Arve  
du Léman au Mont-Blanc

## Tronçon n°11 : Les Houches-Chamonix

Longueur	8,8 Km , 2 h à pied / 1h à vélo
Difficultés	3, pentes localement raides

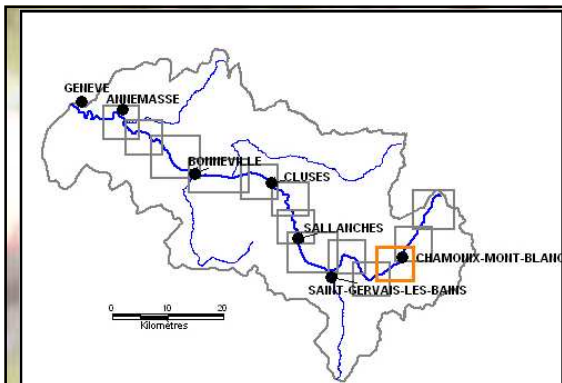
Accès aval	Gare SNCF des Houches
Accès amont	Parking du foyer de ski de fond à proximité de l'ENSA
Nature du cheminement	Chemin empierré ou stabilisé en aval de Chamonix, traversée de la zone urbaine de Chamonix
Observations	Site propre en l'aval de Chamonix, en versant boisé, réservant de belles vues sur le Mont-Blanc
Avertissement	<b>La traversée de Chamonix reste réservée aux circulations piétonnes. Le tracé des vélos passe donc à l'extérieur des zones urbanisées. Bien se conformer à la signalisation et au balisage.</b>
Balisage	Balisage définitif

### Chemin principal (itinéraire cycle)

- 900 m De la gare des Houches, prendre la route qui monte en rive droite de l'Arve et bifurquer à droite à la première intersection. Poursuivre la route jusqu'au lieu-dit les Eaux Rousses. Passer une barrière.
- 2,5 Km Poursuivre le chemin à flanc de versant. Parcourir une grande descente puis arriver à la hauteur d'une passerelle piétonne qui permet de rejoindre le hameau des Montquarts.
- 500 m Des Montquarts, poursuivre le chemin jusqu'au parking des Bossons.
- 1,2 Km Des Bossons, poursuivre le chemin en rive droite pour rejoindre le site d'escalade des Gaillands.
- 3,7 Km Des Gaillands, rejoindre le site de l'ENSA et le foyer de ski de fond en contournant la ville par le sud. L'itinéraire passe à proximité du téléphérique de l'Aiguille du midi, de la gare du Montenvers. Se conformer au balisage.

### Variante (itinéraire piéton)

- 3,2 Km Des Gailland, rejoindre le centre ville de Chamonix que l'on traverse en longeant les bords d'Arve jusqu'au centre nautique. Rejoindre le foyer de ski de fond situé à proximité.



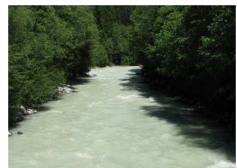
**Avertissements :**  
Ne pas s'engager sur le chemin en cas de forte crue ou de fort vent  
Se munir de la carte 25/000 correspondant



### Concilier sécurité et préservation des milieux aquatiques

L'Arve, aux Houches et à Chamonix, constitue un véritable cours d'eau de montagne. Il est alimenté par des torrents aux pentes raides, aux variations de débit pouvant être brutales et charriant beaucoup de blocs et de graviers issus directement de l'érosion du massif du Mont-Blanc et des Aiguilles Rouges.

Ces matériaux ont tendance à naturellement s'accumuler au fond de la vallée, dans le lit de l'Arve, avant d'être emportés vers l'aval par les crues de cette dernière. Autrefois l'Arve pouvait même ainsi se retrouver perché sur ses propres alluvions par rapport aux terrains adjacents, situation présentant beaucoup



de risques pour les riverains en cas de crue.

C'est pourquoi le lit de l'Arve fait aujourd'hui l'objet de curages de sécurité réguliers dans les zones où le lit présente une forte tendance à l'engravement.

Cependant, la rivière ayant besoin de voir ses matériaux transiter, pour ne pas souffrir d'un déficit de graviers vers l'aval, ces opérations de curage doivent être réalisées de façon mesurée, pour concilier sécurité et bon fonctionnement du cours d'eau.